

## 4 Description des huit aires protégées projetées



Photo 13. Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc (D. Boisjoly, MDDEP)

### 4.3 Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc

#### 4.3.1 Localisation, limites et dimensions de la réserve projetée

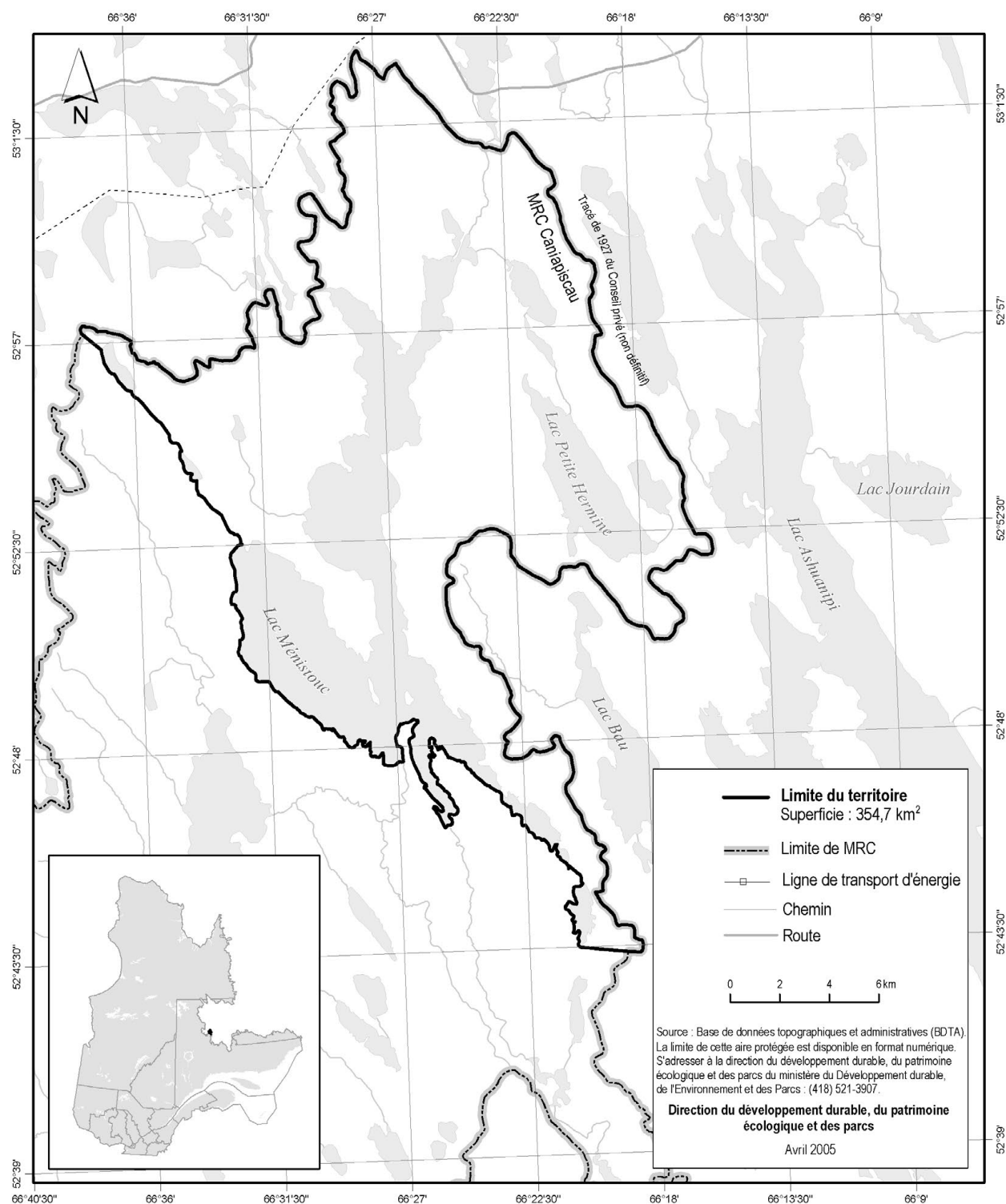
La réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc se situe dans la région administrative de la Côte-Nord, entre le 52° 43' et le 53° 04' de latitude nord et le 66° 15' et le 66° 38' de longitude ouest (figure 38). Localisée à une quarantaine de kilomètres à l'est de Fermont, elle occupe une superficie de 354,7 km<sup>2</sup> dans le territoire

non organisé de Rivière-Mouchalagane au sein de la municipalité régionale de comté (MRC) de Caniapiscau. Les limites nord et est de cette réserve de biodiversité projetée correspondent au tracé de 1927 (non définitif) séparant le Québec du Labrador.

#### 4.3.2 Cadre légal

Le statut légal actuel du territoire ci-après décrit est celui de réserve de biodiversité projetée, statut régi par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q. c. C-61.01). Le statut final visé est celui de réserve de biodiversité. Son régime des activités est régi par la Loi ainsi que par son plan de conservation.

Figure 38. Localisations et limites de la réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc telles que présentées au plan sommaire de conservation.



**Réserve de biodiversité projetée  
du lac Ménistouc**  
(nom provisoire)

**Développement durable,  
Environnement  
et Parcs**

**Québec**



#### 4.3.4 Toponymie

Le toponyme provisoire est celui de réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc. Le toponyme proposé à la suite de l'attribution du statut permanent de protection est celui de réserve de biodiversité du Lac-Ménistouc. Sa partie ouest est occupée par une importante presqu'île. Ménistouc, du mot montagnais *ministuk*, signifie île. Toutefois, la présence d'une presqu'île rend très plausible la modification du mot *ministukueuiâu* qui signifie presqu'île. Ce toponyme paraît sous la forme Lac Menistouc Pistuagan sur une carte du ministère des Terres et Forêts de 1934. (Commission de toponymie du Québec).

#### 4.3.4 Écologie

##### Milieu physique

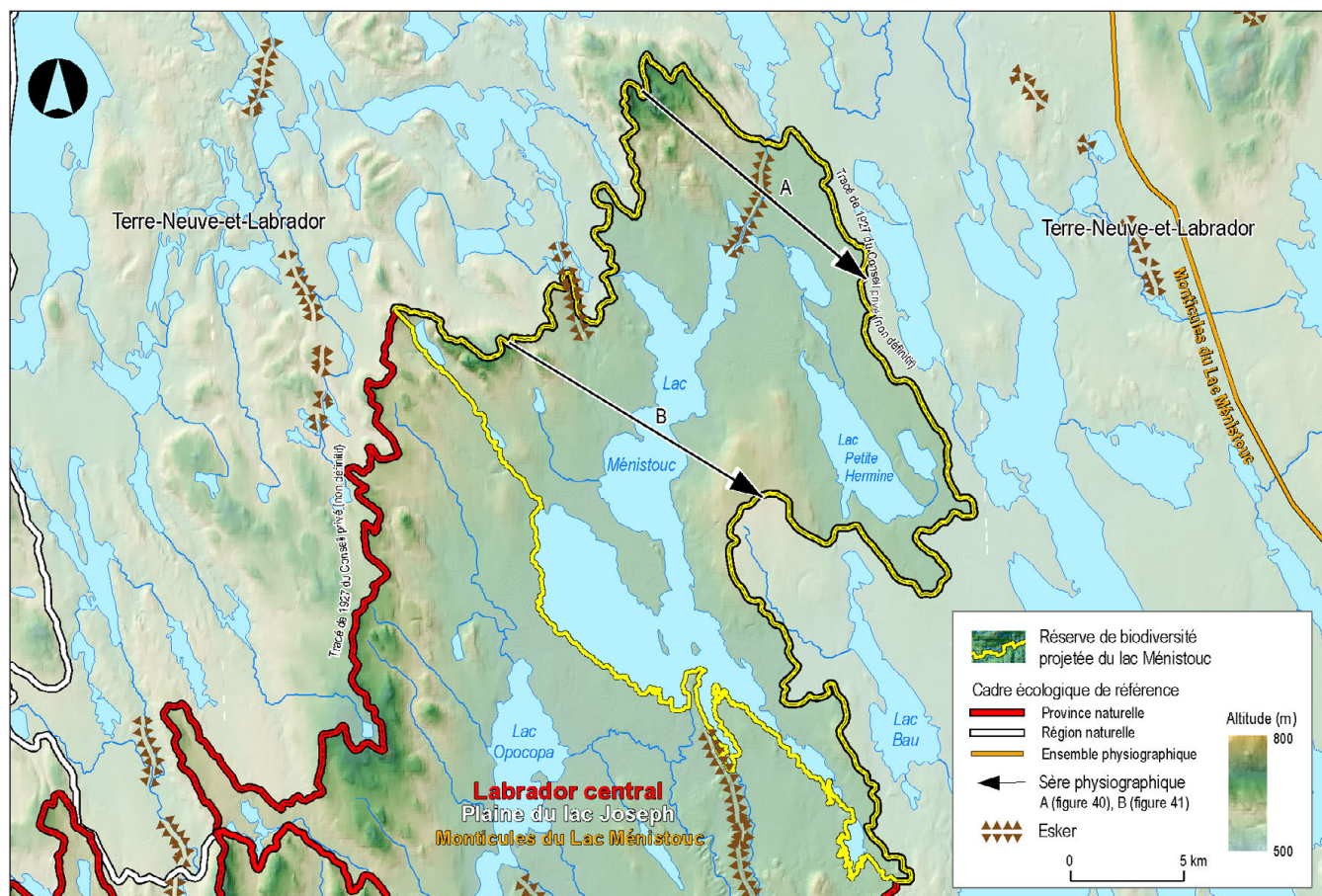
Le climat de la région de la réserve de biodiversité se caractérise par une température de type subpolaire froide (de -9,4 à -6,0 °C), le niveau de précipitations est de type subhumide (de 800 à 1359 mm) et la saison de croissance est qualifiée de courte (de 120 à 149 jours) dans le nord.

La réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc appartient à la région naturelle de la Plaine du lac Joseph dans la province na-

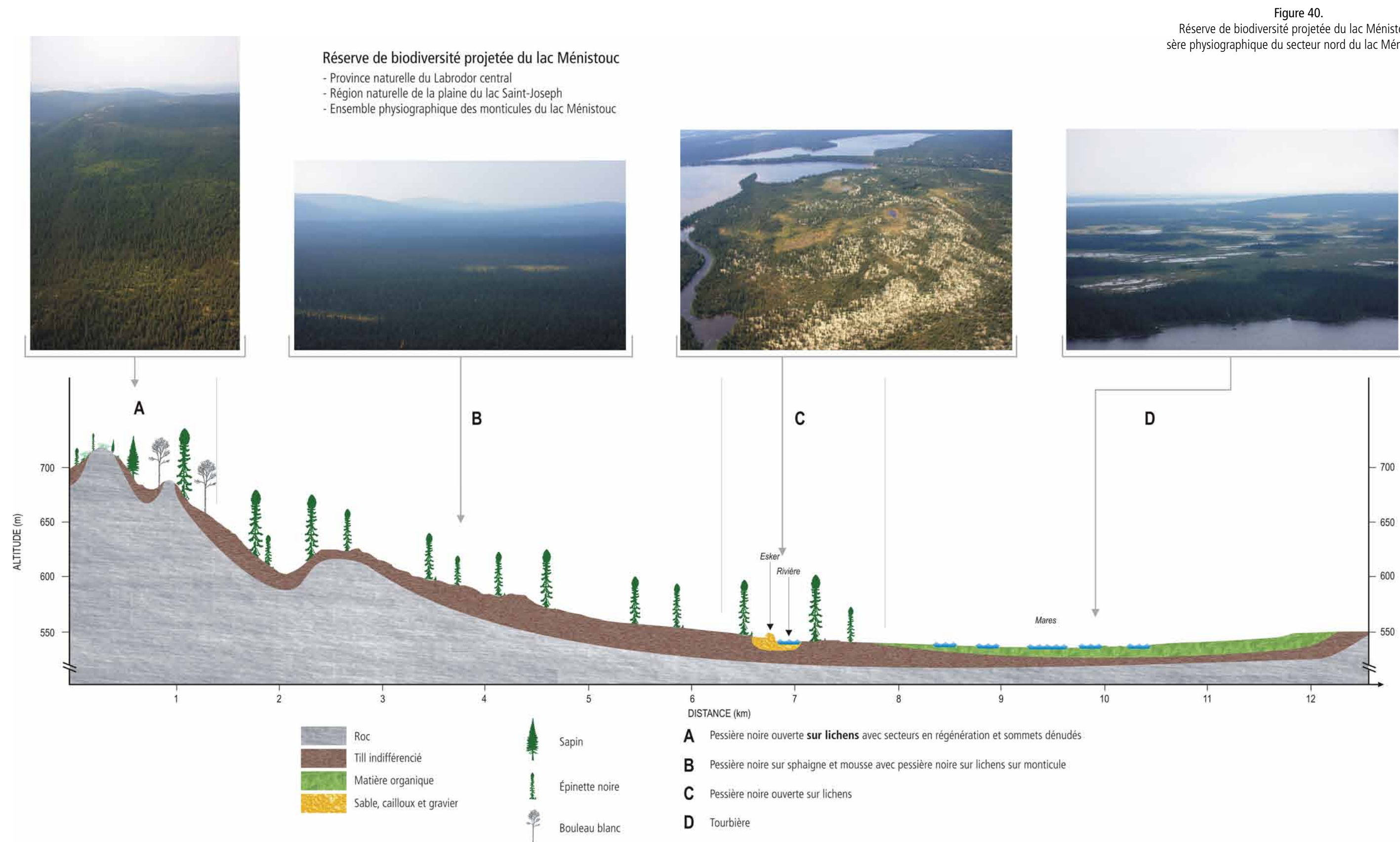
turelle du Plateau du Labrador central. Plus particulièrement, cette aire protégée vise la protection d'un échantillon représentatif de l'ensemble physiographique des Monticules du Lac Ménistouc (figure 39).

La géomorphologie de la réserve de biodiversité est caractérisée par un relief relativement plat sauf au nord où il y a de basses collines et où des buttes sont observées. Des monticules sont aussi retrouvés à l'ouest du lac Ménistouc (figure 40). Bien que les données disponibles ne permettent pas une cartographie des dépôts de surface de la région, ceux-ci sont principalement composés de dépôts glaciaires (till) d'épaisseur variée et sont retrouvés sur les buttes et collines. Des dépôts fluvioglaciaires (sable, cailloux et gravier) sont plutôt observés là où des eskers témoignent du passage des glaciers (photos 13 et 14) alors que des dépôts organiques sont présents en terrains plats (figure 41). Quant à la géologie, la réserve de biodiversité projetée est essentiellement caractérisée par la présence de roches carbonatées telles que les marbres (figure 3). Le relief est principalement composé de monticules de tills et de dépôts organiques qui sont très abondants à la base de ces derniers et dans les secteurs plats de la réserve de biodiversité. L'altitude varie de 531 mètres à la décharge du lac Ménistouc à 706 mètres dans le haut des monticules.

Figure 39. Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc : cadre écologique de référence et localisation des sères physiographiques







Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc

- Province naturelle du Labrador central
- Région naturelle de la plaine du lac Saint-Joseph
- Ensemble physiographique des monticules du lac Ménistouc

Figure 41.  
Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc : sère physiographique du secteur sud du lac Ménistouc

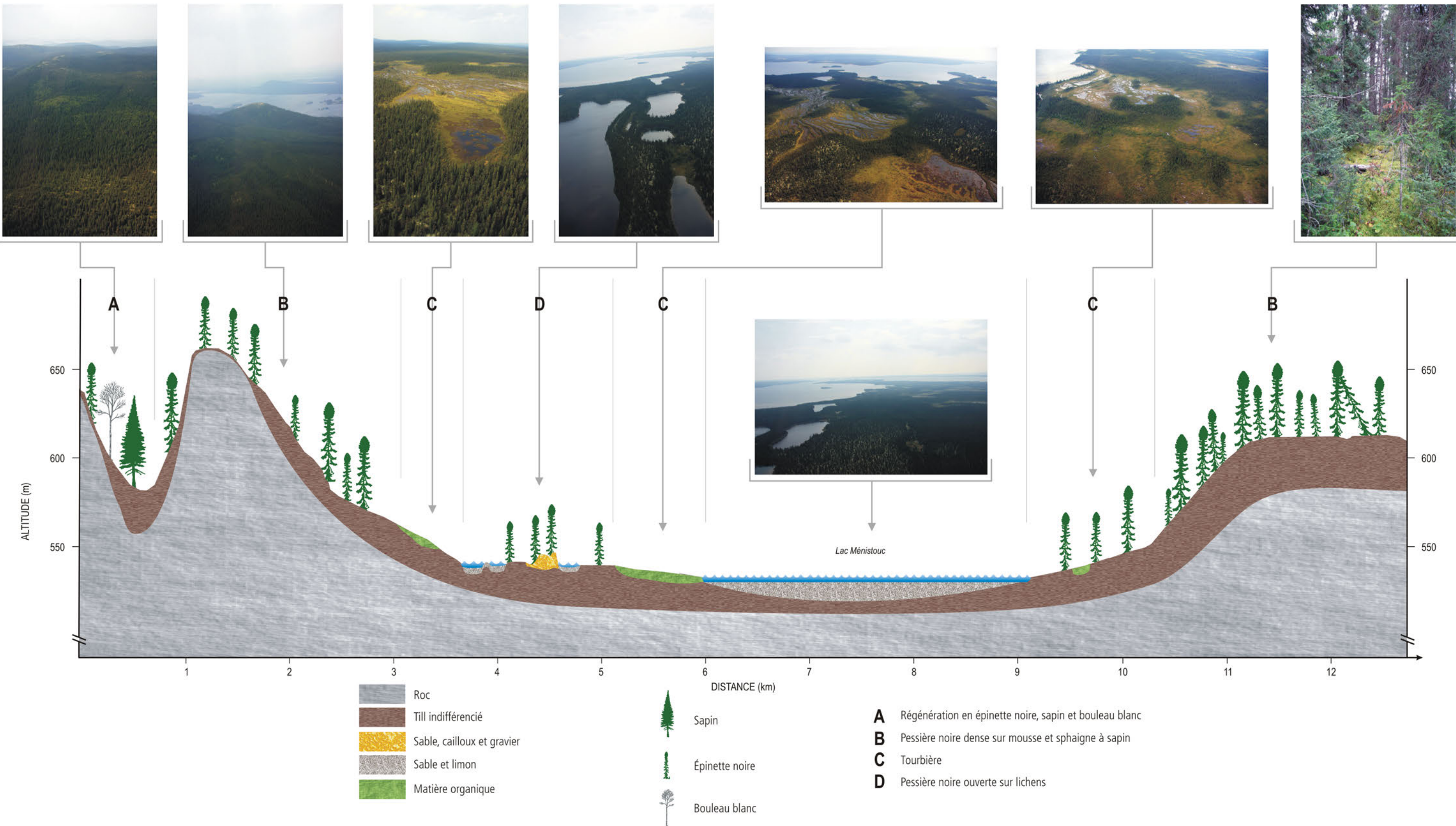


Photo 13. Esker du lac Ménistouc  
(D. Boisjoly, MDDEP)

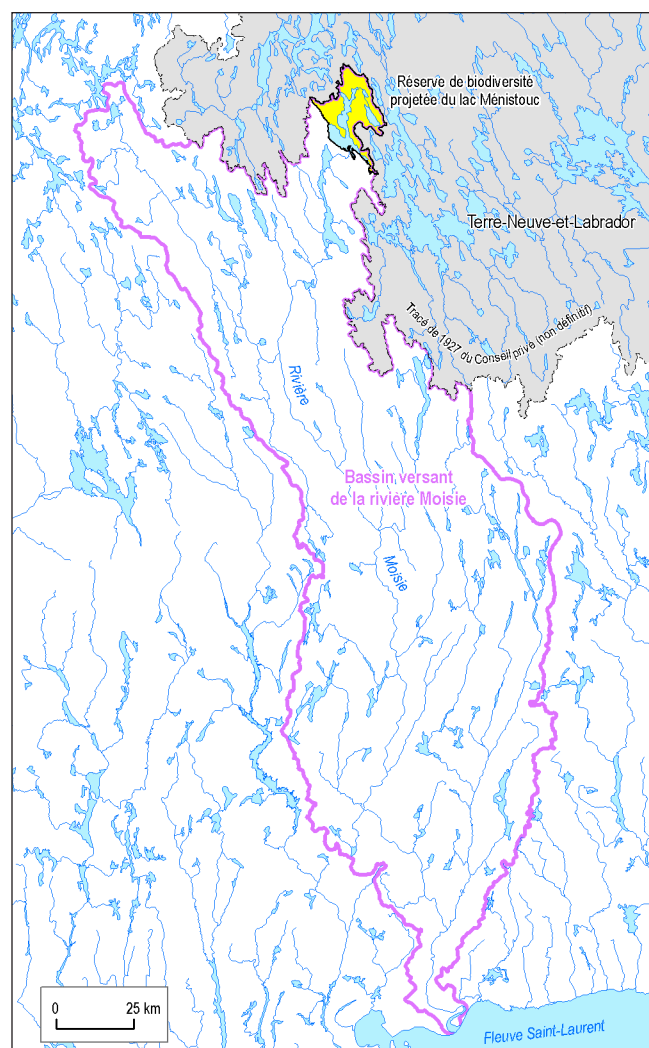


Photo 14. Rivière Moisie à la décharge du lac Ménistouc  
(D. Boisjoly, MDDEP)



Au chapitre de l'hydrographie, la réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc est située à la tête du bassin versant de la majestueuse rivière Moisie (figure 42). Le bassin versant de ce lac constitue la ligne de partage entre les eaux drainées vers le fleuve Saint-Laurent et celles drainées vers l'Atlantique. Ainsi, la réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc vise la protection d'un des principaux lacs de tête de la rivière Moisie et assurera la protection de près de 2 % du bassin versant de cette rivière dont la superficie est de 19 221 km<sup>2</sup>. Cette protection s'additionne au territoire déjà protégé par la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie. Les milieux aquatiques occupent une portion importante de la réserve de biodiversité projetée car les quelques lacs et le grand nombre d'étangs et de mares des tourbières couvrent une superficie de 113,97 km<sup>2</sup>, soit près de 32 % de la réserve de biodiversité projetée (figure 43). Les principaux lacs de la réserve de biodiversité sont le lac Ménistouc dont la superficie est de près de 76,6 km<sup>2</sup> et le lac Petite Hermine (13,9 km<sup>2</sup>). Après avoir recueilli l'eau provenant

Figure 42. Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc : bassins versants



des tourbières et des lacs de l'extrême amont du bassin versant, le lac Ménistouc se déverse via la rivière Moisie (photo 15) dans le lac Opocopa et l'eau poursuit ensuite son cours dans la rivière Moisie jusqu'à ce qu'elle atteigne le fleuve Saint-Laurent à l'est de Sept-Îles.

### Milieu biologique

La végétation de la réserve de biodiversité projetée est composée d'une dominance de pessière noire sur fond de mousse dont la densité varie selon les milieux (figure 44). Ce type de pessière est surtout présent sur les monticules de till et occupe près de 32 % de la superficie de la réserve projetée soit environ 114 km<sup>2</sup>. Sur les dépôts fluvioglaciaires mieux drainés tels que les eskers, la pessière noire sur fond de lichens s'est établie, et ce, sur environ 17 % du territoire. De plus, la réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc est caractérisée par une présence importante de milieux humides. Ces tourbières de formes variées (photos 16 et 17) couvrent une superficie de 31 km<sup>2</sup> (9 %) dans l'aire protégée. En ce qui concerne les espèces rares, vulnérables ou menacées, aucune espèce n'a été recensée sur le territoire jusqu'à maintenant.

Au chapitre de la faune, les habitats présents sont favorables à la présence du caribou des bois. Toutefois, le territoire de la réserve de biodiversité projetée n'a fait l'objet d'aucun inventaire propre à cette espèce et on ne connaît donc pas son abondance dans le secteur. Des réseaux de pistes ont toutefois été observés dans les tourbières de cette aire protégée et plus particulièrement dans la région des tourbières à mares. Bien que les connaissances fauniques soient minimales dans ce secteur, de nombreuses espèces de mammifères, de poissons et d'oiseaux associées à la forêt boréale de la région fréquentent fort probablement le territoire (voir section faune dans le portrait régional).

### Milieu social

La réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc est située au sein du Nitassinan revendiqué par les communautés Innues de Uashat Mak Mani-Utenam et de Matimekush-Lac John. De plus, la réserve de biodiversité projetée est située sur la réserve à castor de Saguenay dans laquelle les communautés innues bénéficient de droits particuliers relatifs à la chasse et au piégeage des animaux à fourrure (figure 45). Aucun site archéologique ne témoigne de l'utilisation historique du territoire probablement parce qu'aucun inventaire n'a été réalisé.

Figure 43. Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc : réseau hydrographique

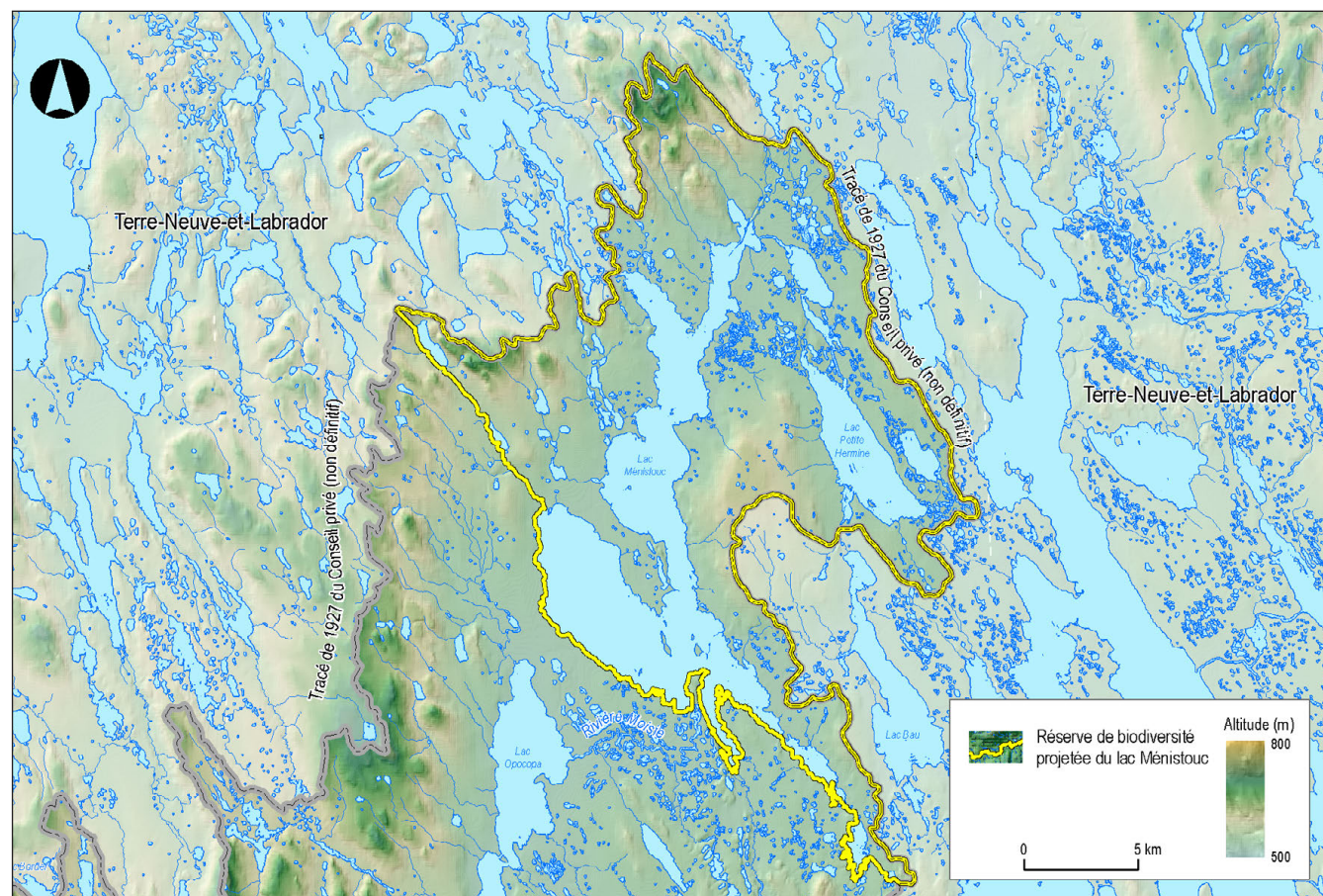


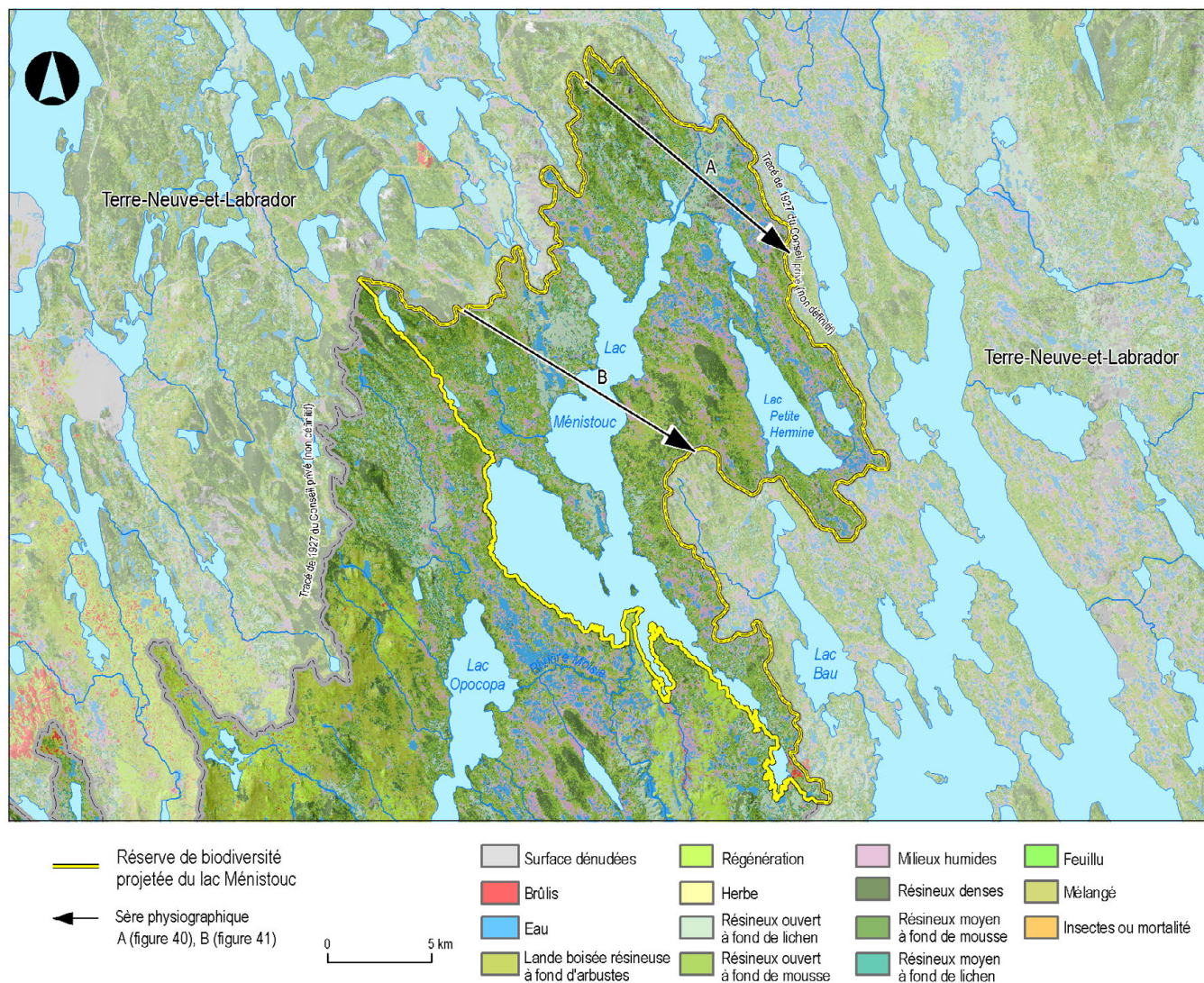
Photo 15. Esker du lac Ménistouc  
(D. Boisjoly, MDDEP)



Photo 16. Fen structuré riverain au lac Ménistouc  
(D. Boisjoly, MDDEP)



Figure 44. Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc : végétation



Le territoire de la réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc est très peu utilisé actuellement. Les seuls utilisateurs connus sont les canoteurs qui entament le parcours de la descente de la rivière Moisie par le lac Ménistouc, un des lacs de tête de la Moisie. La réserve de biodiversité projetée est aussi possiblement utilisée à des fins de chasse et pêche et elle est localisée au sein de la zone de chasse 19 Sud et de la zone de pêche 19.

Aucun chemin ne permet un accès terrestre direct à cette aire protégée, uniquement le transport aérien, la motoneige ou une embarcation nautique permettent d'accéder à ce territoire. Toutefois, l'autoroute trans-Labrador (route 500) permet d'accéder à un lac innommé situé au nord-est de l'aire protégée à partir duquel il est possible de rejoindre les ruisseaux de tête qui permettent d'accéder à limite de la réserve de biodiversité.

#### 4.3.5 Contributions de l'aire protégée

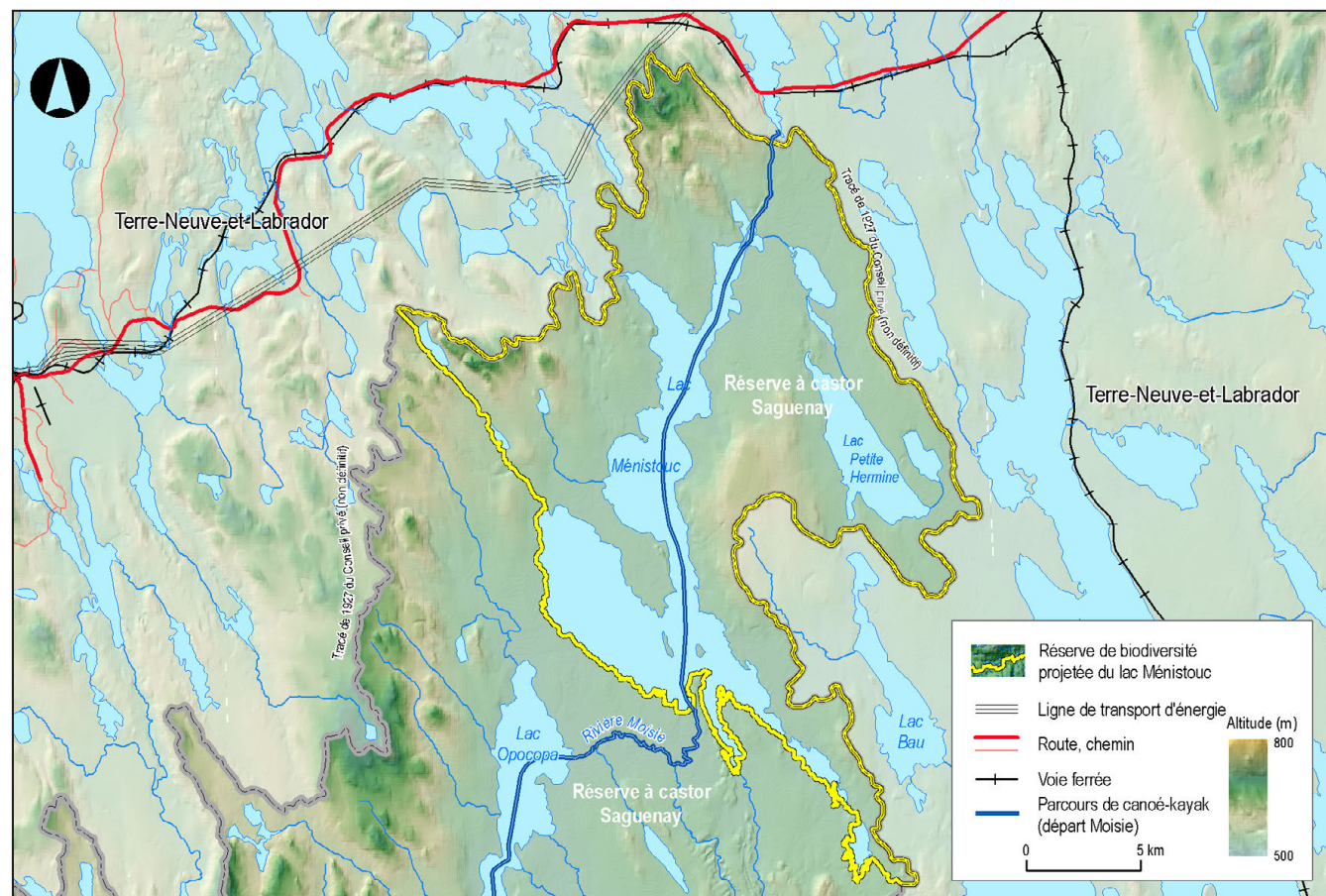
##### Représentativité

Sur le plan de la représentativité des éléments physiques, la réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc vise surtout la protection d'écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des

Monticules du lac Ménistouc. La réserve de biodiversité projetée du Lac Ménistouc contribue fortement à la protection de cet ensemble physiographique à raison de plus de 57 % et protège une association de types écologiques représentative de cet ensemble tels les fens structurés (tourbières) sur terrain plat associés à des pessières noires à mousses sur monticule morainique. La totalité des objectifs de représentativité (dans le cadre de l'objectif gouvernemental du 8 %) de cet ensemble physiographique sont atteints. Cette réserve de biodiversité projetée contribue aussi à la protection d'un hydro-système important de l'amont du bassin versant de la rivière Moisie et contribue à la protection de ce dernier.

Au sujet de la représentativité des éléments biologiques, cette réserve de biodiversité projetée contribue à la protection de couvert végétal représentatif de la province naturelle du plateau du Labrador central, soit les pessières à mousses et à lichens et les nombreuses tourbières. Il est difficile de mesurer la contribution de cette aire protégée projetée en ce qui a trait aux vieilles forêts car elle est située hors de la forêt aménagée et des zones écoforestières cartographiées. Comme la réserve de biodiversité projetée est située au nord de la limite d'attribution des forêts, la contribution en forêts productives peut être jugée comme très faible.

Figure 45. Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc : utilisation



En ce qui concerne les espèces menacées ou vulnérables, très peu de connaissances permettent de mesurer la contribution de cette aire protégée en ce sens. La protection d'habitats propices aux caribous forestiers tels que le secteur des tourbières propices à la mise bas contribue à protéger des habitats importants pour cet écotype au nord de la forêt aménagée.

### Efficacité

La réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc assure la protection d'un territoire presque exempt de perturbations d'origine anthropique et est donc très efficace sur le plan de l'intégrité écologique. Au plan de la configuration, la superficie de cette aire protégée projetée n'est théoriquement pas assez grande (354,7 km<sup>2</sup>) pour contenir l'ensemble des stades de succession des écosystèmes forestiers car dans la pessière à mousse de l'est, les feux sont généralement plus grands que 500 km<sup>2</sup> (Gauthier et autres, 2008). En ce qui a trait au ratio périmètre/superficie, la réserve de biodiversité projetée présente un ratio de 0,51, soit près de cinq fois le ratio idéal (cercle parfait) pour cette superficie (0,11). De plus, la taille de la réserve ne permet pas d'éliminer l'effet de bordure car si on soustrait un tampon de 3 km aux limites, le noyau de conservation restant est de 83 km<sup>2</sup>. Cette aire protégée aurait donc avantage à être agrandie en limitant le plus possible le périmètre de bordure. Sur le plan de la protection de la qualité de l'eau du lac Ménistouc, la configuration de l'aire protégée projetée est particulièrement déficiente car les limites sud-ouest de la réserve projetée correspondent à la bordure du lac ce qui ne permet pas d'assurer la protection de ce dernier.

#### 4.3.6 Enjeux de conservation

Le territoire de la réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc est presque exempt de toute forme de perturbation anthropique et constitue donc un excellent témoin de la dynamique naturelle des écosystèmes de la région. Le principal enjeu de conservation de ce territoire consiste donc à maintenir cette intégrité écologique notamment en ce qui concerne la préservation des écosystèmes aquatiques. Un enjeu de conservation important consiste à s'assurer d'une protection minimale de l'aire de drainage directe du lac. L'acquisition de connaissances supplémentaires sur la faune et la flore du territoire permettrait de mieux cibler les enjeux de conservation pour cette aire protégée.

#### 4.3.7 Proposition d'ajustements de limites

Les agrandissements proposés pour la réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc ont été délimités de façon à assurer la protection du lac Ménistouc (figure 46). Comme la topographie au

sud-ouest du lac Ménistouc est presque plane, il ne fut pas possible de déterminer le bassin versant minimal afin de délimiter les agrandissements nécessaires. Les agrandissements proposés ont donc été délimités de façon à protéger la plus grande superficie possible. Ces agrandissements représentent une superficie de 39,1 km<sup>2</sup>. Ce territoire protégé supplémentaire est principalement constitué de tourbières. Un petit secteur d'une superficie de 0,37 km<sup>2</sup> (37 ha) sera soustrait des limites sud de la réserve de biodiversité projetée afin que ces dernières correspondent davantage à des limites cohérentes sur le terrain. La superficie totale de la réserve de biodiversité serait de 395,5 km<sup>2</sup> et le ratio périmètre/superficie passerait de cinq fois le ratio idéal à quatre fois le ratio idéal. Comme le ratio se rapprocherait du ratio idéal, il y aurait une amélioration de la configuration et une diminution de l'effet de bordure.

#### 4.3.8 Gestion de la réserve permanente

La gestion de la réserve de biodiversité permanente du lac Ménistouc devra permettre d'atteindre en priorité les objectifs de conservation de l'aire protégée. La désignation des secteurs utilisés par le caribou forestier représente une des priorités d'acquisition de connaissances pour cette aire protégée de façon à assurer une gestion efficace de ce territoire en matières de protection de la biodiversité.

La réserve de biodiversité permanente du lac Ménistouc étant un territoire très peu utilisé, une gestion minimale est envisagée. Le MDDEP n'envisage pas d'y réaliser une mise en valeur et n'entend pas inciter ni soutenir les projets de mise en valeur. La signalisation comme la surveillance y seraient très limitées.

#### 4.3.9 Considération de connectivité

La figure 47 présente les secteurs désignés comme des corridors potentiels qui permettraient de connecter la réserve de biodiversité du lac Ménistouc aux autres aires protégées environnantes. La configuration de ces corridors a été déterminée de façon à contribuer à la protection des bassins versants minimaux. Il est important de préciser que les corridors de connectivité proposés ici ne constituent pas des propositions d'aires protégées mais visent à souligner l'importance de maintenir l'intégrité écologique dans ces secteurs de façon à permettre la migration des espèces et des processus écologiques. Des analyses supplémentaires sont nécessaires afin de valider ces secteurs d'intérêt pour la connectivité.

Figure 46. Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc : proposition d'agrandissement

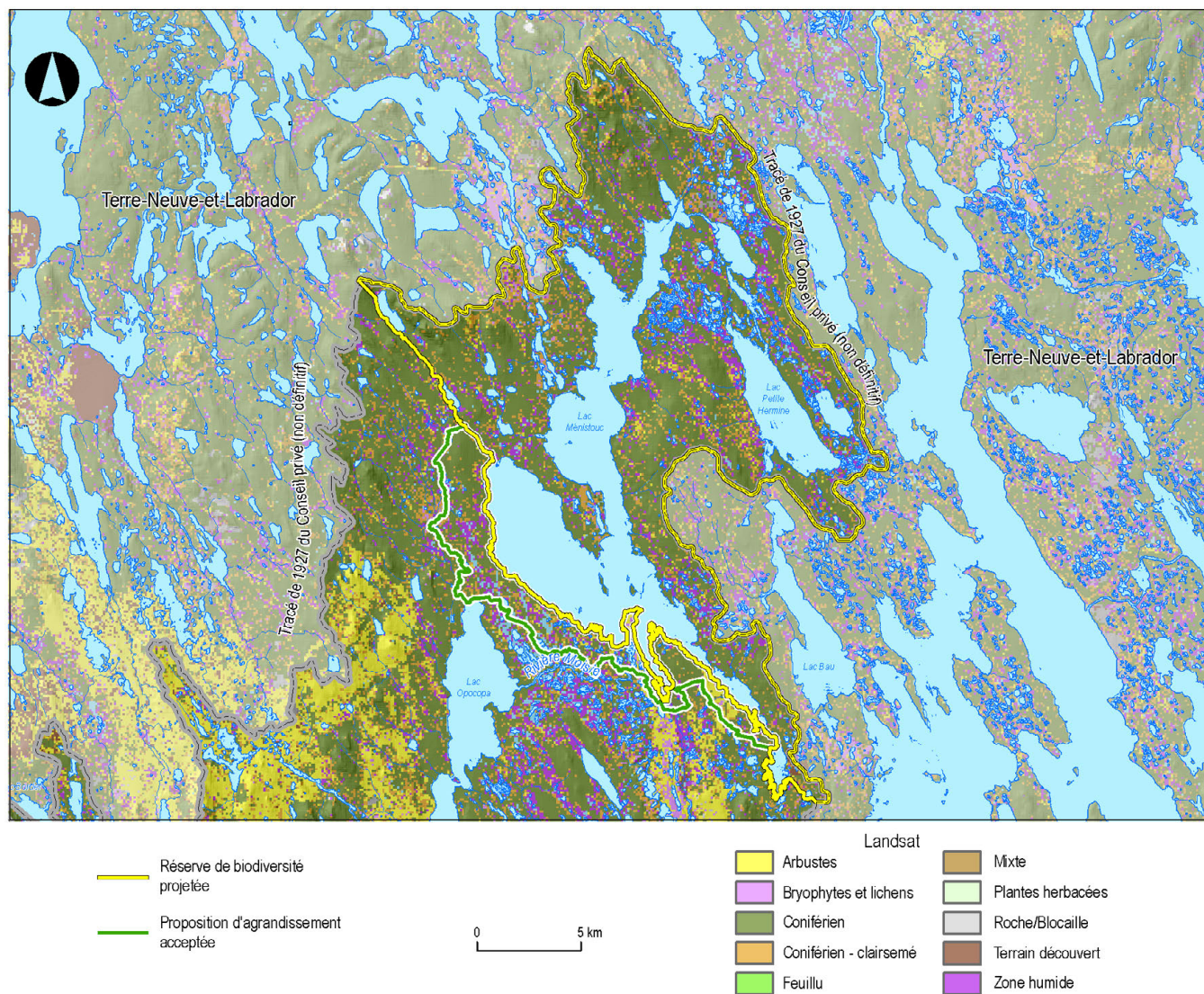


Figure 47. Réserve de biodiversité projetée du lac Ménistouc :  
considération de connectivité

